

Nous mettons méthodiquement en place dans l'Arctique le genre d'infrastructure qui nous permettra d'occuper et de contrôler effectivement la région. Cela veut dire que nous agissons dans des domaines comme l'hydrographie, les relevés des marées et des courants, les prévisions météorologiques et la reconnaissance des glaces, les aides à la navigation, la réglementation, la préservation du milieu marin arctique, et les études menant à la création de parcs nationaux dans l'Arctique.

C'est cela la souveraineté. C'est nous doter des moyens qui nous permettront de contrôler ce qui nous appartient et de dicter aux autres les conditions d'utilisation de notre territoire.

Soyons francs. Le Nord sera utilisé. Il ne s'agit pas d'un musée, ni d'une région hors d'atteinte de l'espace extra-atmosphérique. De nombreux pays - certains amis, d'autres non - possèdent déjà les moyens de vivre et de se déplacer sur les glaces, de les franchir, de les survoler et de naviguer dans les eaux sous-jacentes. Le Nord est appelé à prendre de l'importance, tant au niveau du commerce que sur le plan stratégique. La question n'est pas de savoir si le Nord sera utilisé. Pour nous, il s'agit de savoir si le Nord canadien sera utilisé à nos propres conditions. Le gouvernement est d'avis que nous avons manifesté notre intérêt pour la région de façon trop intermittente, faisant davantage preuve de vision que de vigilance. Or, si la vision est essentielle, la vigilance l'est tout autant, et elle sera assurée grâce au processus que nous avons mis en marche.

Il nous faut établir les règles qui régiront l'utilisation du Nord canadien. Nous entendons faire adopter à la présente législature la Loi sur l'application extra-côtière des lois canadiennes, de manière que notre droit interne s'applique dans l'Arctique ainsi que dans les autres régions au large de nos côtes. Nous avons par ailleurs entrepris des discussions avec les États-Unis afin d'établir des règles visant le passage dans nos eaux de bâtiments tels que le Polar Sea - des règles qui traduisent le respect mutuel de la souveraineté des deux pays, ainsi que l'a indiqué le président Reagan dans le discours qu'il prononçait récemment devant notre Parlement.

Toutes ces mesures visent à faire progresser la question de la souveraineté qui nous tient tant à coeur. Bien évidemment, en affirmant notre souveraineté, nous affirmons aussi notre identité nationale. Mais l'identité n'est pas la souveraineté; la première exprime ce que nous